

## Extrait du registre des délibérations du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale

L'an **deux mil vingt-quatre**, le **10 juillet** à 16 heures 30, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Pont de Chéruy s'est réuni sous la présidence de Monsieur Franck **BRON**, Président.

**Présents** : MM. Franck **BRON**, Daniel **POIRIE**, Mmes Eugénie **GRAND** Josiane **PAVIET-GERMANOZ**, Caroline **FERRAND**, Monique **RAVOUNA**, Christiane **ANDREU**, Rita **TOSCANO**, Magalie **BLACHE**.

**Procuration** : Mme Lyliane **BAUER** (pouvoir à Mme Rita **TOSCANO**).

**Absent** : M. Jean-Paul **BROUTIER**.

**Assistait en outre à cette réunion** : M. Jean-Pierre **ROUANE**, Directeur Général des Services.

---

### Objet : RESSOURCES HUMAINES – MODIFICATIONS DE POSTES.

#### Exposé du Président.

Il est proposé au Conseil d'administration les modifications de postes suivantes au sein de l'effectif du personnel de la Résidence du Parc :

#### 1 – Créations de postes.

- Création d'un poste d'Adjoint d'animation à temps complet (35 heures).  
Date d'effet au 1<sup>er</sup> août 2024.

- Création d'un poste d'Adjoint Technique à temps non complet (27 heures). Date d'effet au 1<sup>er</sup> août 2024.

#### 2 – Suppressions de postes.

- Suppression d'un poste d'Adjoint Technique Principal 2<sup>ème</sup> classe à temps non complet (27 heures). Date d'effet au 1<sup>er</sup> août 2024.

- Suppression d'un poste d'Adjoint Technique à temps non complet (20 heures). Date d'effet au 1<sup>er</sup> août 2024.

Ces modifications font suite à un départ en retraite (suppression du poste d'Adjoint Technique Principal 2<sup>ème</sup> classe) et à la réorganisation du service d'animation au sein de la Résidence (création d'un poste d'Adjoint d'animation).

La dernière modification concerne l'augmentation du temps de travail de l'agent en charge du portage des repas à domicile (27 heures 50 au lieu de 20 heures).

Le Conseil d'Administration est appelé à statuer.

---

### Décision

Le Conseil d'Administration, après avoir entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré :

☞ De procéder aux créations et suppressions de postes précitées.

**Délibération adoptée à l'unanimité.**

Pour copie certifiée conforme  
Pont de Chéruy, le 15 juillet 2024  
Le Président,



A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and lines, positioned to the right of the stamp.